

**Chogan Group SpA**  
www.chogangroupspa.com  
support@chogangroup.com

### PHOTO DU PRODUIT



### NOM DU PRODUIT

Meal Shake VÉGÉTALIEN AU  
CACAO

### CODE

SU0013

### FORMAT

744 g

### INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



### DESCRIPTION

SUBSTITUT DE REPAS VÉGÉTALIEN POUR LE CONTRÔLE DU POIDS À AU CACAO. AVEC  
ÉDULCORANT

### MODE D'EMPLOI

Comme substitut d'un repas, mélanger 31 g de SUPPLEFIT - MEAL SHAKE VÉGÉTALIEN (2 cuillères à mesurer SuppleFit) avec 300 ml de boisson SOJA froide non sucrée et goûter. Pour une meilleure homogénéisation, utiliser le SuppleFit Shaker.

## AVERTISSEMENTS

Les informations nutritionnelles indiquées ne sont valables que si la préparation est faite selon les instructions, avec boisson de SOJA. Conserver hors de portée des enfants de moins de 3 ans ; si le produit est destiné à être utilisé par des enfants plus âgés, consulter le pédiatre avant de le prendre. Ce produit est destiné à être utilisé dans le cadre d'une alimentation saine et en combinaison avec une activité physique appropriée. Dans le cadre d'un régime hypocalorique, il est important de maintenir un apport en liquide suffisant ; il est donc conseillé de boire au moins 2 litres d'eau par jour. Il est recommandé de ne pas dépasser la dose quotidienne recommandée. Dans le cadre d'un régime hypocalorique, consulter le médecin si celui-ci se prolonge au-delà de trois semaines.

## INGRÉDIENTS (INCI)

Mélange de protéines : protéines du pois, protéines de **SOJA**, protéines de chanvre biologique (1%); maltodextrine ; poudre de cacao amer (10%) ; épaississant : xanthane ; acide linoléique conjugué; émulsifiant : lécithine de tournesol; exhausteur de goût : phosphate dicalcique; édulcorant : sucralose ; oxyde de magnésium ; iodure de potassium ; acide ascorbique (VITAMINE C) ; nicotinamide (VITAMINE B3) ; gluconate de fer ; acétate de DL-alpha-tocophéryle (VITAMINE E) ; gluconate de zinc ; acide pantothénique (VITAMINE B5) ; gluconate de manganèse ; chlorhydrate de pyridoxine (VITAMINE B6) ; gluconate de cuivre ; chlorhydrate de thiamine (VITAMINE B1) ; riboflavine (VITAMINE B2) ; papaïne ; bromélaïne ; acétate de VITAMINE A ; acide folique (VITAMINE B9) ; PHYTOMÉNADIONE(VITAMINE K) ; picolinate de chrome ; molybdate de sodium ; méthionine-L de sélénium ; D-biotine (VITAMINE H) ; cholécalciférol (VITAMINE D) ; cyanocobalamine (VITAMINE B12)

## DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 MESI

## CONTENU DE L'EMBALLAGE

744 gr

## CONDITION DE CONSERVATION

Des sédiments peuvent se produire. Conserver dans un endroit frais et sec. La date d'expiration se réfère au produit dans un emballage intact et correctement stocké.

## DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogangroup S.r.l. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n°1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogangroup S.r.l. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

**INFORMATIONS NUTRITIONNELLES**

VALEUR NUTRITIVE	POUR 100g DE PRODUIT	PAR PORTION (da 31 g con aggiunta di 300 ml di bevanda di SOIA)
ÉNERGIE (kJ/kcal)	1456-346	850-203
GRAISSES (g)	4,5	6,7
DONT ACIDES GRAS SATURÉS (g)	1,4	0,43
GLUCIDES (g)	31,5	11
DONT SUCRES (g)	0,1	2,4
FIBRES ALIMENTAIRES (g)	13,5	4,5
PROTÉINES (g)	38	20
SEL (g)**	0,81	0,55
Sel naturellement présent.		

## SELS MINÉRAUX

SELS MINÉRAUX	POUR 100g DE PRODUIT	% EU VNR SELS MINÉRAUX POUR 100g DE PRODUIT	PAR PORTION (da 31 g con aggiunta di 300 ml di bevanda di SOIA )	% EU VNR(da 31 g con aggiunta di 300 ml di bevanda di SOIA )
CALCIUM (mg)	161	20	359	45
CHROME (µg)	65	161	20	50
CUIVRE (mg)	1,1	106	0,3	33
IODE (µg)	129	86	40	27
FER (mg)	16	115	5,4	38
MAGNÉSIUM (mg)	274	73	113	30
MANGANÈSE (mg)	2	100	0,6	31
MOLYBDÈNE (µg)	55	110	17	34
PHOSPHORE (mg)	484	69	408	58
POTASSIUM (mg)	419	21	491	25
SÉLÉNIUM (µg)	53	97	17	30
ZINC (mg)	7	71	3	32

\*Valeurs nutritionnelles de référence. Dose journalière recommandée dans l'UE par portion de Meal shake

## VITAMINES

VITAMINES	POUR 100g DE PRODUIT	% EU VNR VITAMINES POUR 100g DE PRODUIT	PER PORZIONE (da 31 g con aggiunta di 300 ml di bevanda di SOIA )	% EU VNR VITAMINES PAR PORTION (da 31 g con aggiunta di 300 ml di bevanda di SOIA )
VITAMINE A (µg)	742	93	277	35
VITAMINE B6 (mg)	1,5	111	0,6	43
VITAMINE B12 (µg)	1,3	54	0,9	37
VITAMINE C (mg)	81	101	25	31
VITAMINE D (µg)	5,2	103	1,6	32
VITAMINE E (mg)	11	94	3,6	30
VITAMINE K (µg)	81	108	25	33
BIOTINE (µg)	32	65	14	28
ACIDE FOLIQUE (µg)	121	61	39	20
NIACINE (mg)	23	145	7,5	47
ACIDE PANTOTHÉNIQUE (mg)	5,8	97	2,7	45
RIBOFLAVINE (mg)	1,1	76	0,8	59
THIAMINE (mg)	1,1	97	0,4	39

\*Valeurs nutritionnelles de référence. Dose journalière recommandée dans l'UE par portion de Meal shake

## ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	OUI	OUI	OUI
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	OUI

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de excelsa), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de Macadamia ou du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO <sub>2</sub> total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

## AUTRES INFORMATIONS

POUR LE CONTRÔLE DU POIDS : boire deux MEAL SHAKE par jour comme substitut de deux des trois repas. Pour obtenir de meilleurs résultats, préparer le shake comme indiqué avec 300 ml de boisson de SOJA. Au cas d'un régime hypocalorique, remplacer deux repas par jour par deux substituts de repas contribue à la perte du poids. POUR LE MAINTIEN DU POIDS : boire un MEAL SHAKE par jour comme substitut d'un repas. Pour obtenir de meilleurs résultats, préparer le shake comme indiqué avec 300 ml de boisson de SOJA. Au cas d'un régime hypocalorique, remplacer un repas par jour par un substitut de repas contribue au maintien du poids après l'amaigrissement. Suivre une alimentation variée et équilibrée et pratiquer de l'activité physique régulièrement.

## OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distribué par SuppleFit by Chogan Group SpA Siège Social : via A. Olivetti, 24 – 00131 Roma (RM) Siège opérationnel : via A. Riccheo, 7 – 76121 Barletta (BT) ITALY